



Ville d'Emerainville

Monsieur HULEUX Jacques
Conseiller Municipal
7 Allée de la Souche
77184 EMERAINVILLE

Emerainville le 25 janvier 2017.

Le Maire,

Monsieur,

Votre courrier du 20 janvier 2017 portait sur trois points précis et appelle de ma part les observations suivantes :

- 1- Projet d'urbanisation pour les commerces et la Place de l'Europe :
- La question me semble mal posée car elle peut faire l'objet de deux interprétations.
- les commerces DE la Place de l'Europe et la Place de l'Europe elle-même ?
 - tous les commerces de la Ville et la Place de l'Europe en tant que telle ?

Pour l'ensemble des commerces de la Place de l'Europe, ils correspondent aux besoins de notre bourg, qui par ailleurs bénéficie d'une grande surface laquelle comprend une galerie marchande.

L'urbanisation de la Place de l'Europe ne me paraît pas indispensable dans l'état actuel. Aucune demande de commerçant, ni d'habitant du bourg ne m'est parvenue à ce sujet.

Pour le Hameau, par contre et notamment la Place Saint-Just, la qualité et le nombre de commerces se posent. Je vous rappelle que la Place Saint-Just est propriété de l'Office d'HLM Espace Habitat, que les murs des commerces appartiennent à une personne physique et qu'il nous est impossible de lui imposer ses locataires et les activités qu'ils veulent développer. Nous avons cependant instauré une possibilité de préemption sur les commerces lors de leur vente éventuelle. Cette possibilité nous a permis de conserver le restaurant « La Gascogne ».

2 - La constitution d'une commission spéciale pour étudier la possibilité de recevoir des réfugiés ne me paraît pas d'actualité.

Des discussions avec Monsieur le Sous-préfet sont en cours sur la possibilité éventuelle d'accueillir un nombre très restreint de migrants ou d'œuvrer pour sédentariser un nombre très restreint de « Roms ».

Je vous rappelle que l'Etat a, d'une manière autoritaire, imposé à certaines communes l'arrivée d'un nombre de migrants provenant de Calais et que cette menace est toujours d'actualité.

3 - Nous avons cherché à plusieurs reprises à travailler avec vous dans le cadre notamment du Clos d'Emery et de l'AMAP à créer sur la Plaine Nord.

Votre travail a été une suite d'échecs et votre propagande sur vos actions a été considérée comme inadmissible par l'équipe majoritaire.

Toute correspondance doit être adressée à l'attention de Monsieur le Maire

Hôtel de Ville - 16 place de l'Europe - 77312 Marne-la-Vallée Cedex 2 - Tél. : 01 60 05 40 00 - Fax : 01 60 05 99 77

Courriel : maire@mairie-emerainville.fr

Je vous rappelle que vous passez votre temps à me traiter de dictateur, à vilipender l'ensemble du travail de la municipalité et à lui faire procès sur procès.
Dans de telles conditions, vous comprendrez que nous refusons désormais tout travail commun.

Je vous prie d'agr er, Monsieur, mes salutations distingu es.

Le Maire,

Alain KELYOR

